

## Valeur des facs de province + entrée au Collège d'Europe

Par **chadere**, le **29/12/2013** à **20:10**

Bonsoir,

Je suis actuellement en L2 à la fac de Jean Moulin Lyon 3. J'aimerais m'inscrire en droit privé l'année prochaine, et je suis fortement intéressée par le droit européen (plus particulièrement par le droit des obligations -même si je n'ai pas encore touché à beaucoup de matières du droit, peut être que d'autres m'intéresseront d'avantage par la suite-, l'économie en général et l'évolution de l'UE). J'aimerais partir en Erasmus en M1 (pas en Allemagne ni dans un pays anglophone, histoire d'apprendre une langue un peu plus "originale" style Italien). J'ai l'impression que quelle que soit la voie que je choisirai, que ce soit le droit des affaires, le concours d'entrée à l'ENM ou une formation en vue d'une carrière européenne, les universités de Paris I et Paris II gardent le monopole de l'excellence. Elles laissent peu de chances aux étudiants qui sortent des autres facs d'entamer des carrières d'envergure et celles-ci semblent récupérer les "restes".

Par exemple, j'ai lu quelque part que la plupart voire les seuls candidats acceptés au Collège d'Europe venaient de la Sorbonne et d'Assas. Par ailleurs, ma seconde question sur ce topic est : est-ce difficile d'entrer là-bas ? J'ai entendu dire qu'il s'agissait véritablement de l'"ENA européen", mais les conditions d'admissions sont minimales, on a l'impression que tout étudiant en droit ayant des bonnes notes et une bonne maîtrise de 2 langues européennes peuvent y entrer. Pourtant, il y a très peu de candidatures au Collège d'Europe. Il y a très peu d'information à ce sujet sur internet...

Me conseillez vous de changer de fac ? Est-ce vraiment utile ? Et si oui, dois-je le faire pour la L3, ou pour le M1 ? Si c'est pour le M1, comme j'aimerais faire un an en Erasmus cette année-là, est-ce possible d'être accepté à une fac et de demander directement de partir en Erasmus ?

Si je change de fac, je demanderais Sorbonne, car à Assas il faut 14 de moyenne générale sur toute la licence et en L1 j'ai eu 13... Pour mon 3ème semestre je n'ai pas encore les résultats mais ça s'est très bien passé :) mais je ne pense pas avoir 15 non plus

Bref, je me pose beaucoup de questions, j'espère que quelqu'un pourra me répondre et que je n'ai pas fait l'erreur de reposer un topic déjà abordé

Bonne soirée !!

Par **droitdbosser**, le **30/12/2013** à **08:33**

Bonjour,

Je ne peux pas t'aider concernant le Collège d'Europe. Cependant je peux fortement te conseiller de faire ton année Erasmus en L3 et non pas en M1 pour deux raisons:

- les programmes d'échange sont prévus pour les L3

- les programmes étant très généralistes, tu devras surement refaire un M1 en rentrant.

Concernant les facs sur Paris je connais quelqu'un qui a fait sa licence en province et voulait faire son master à Paris mais qui n'y a jamais été acceptée les rumeurs sont donc peut-être vrai.

Cependant si ton dossier est vraiment bon je en vois pas pourquoi tu serais refusé. ;)

Voilà en espérant que ça t'ait aidé un minimum.

Par **Dan**, le **30/12/2013 à 12:48**

c'est marrant il n'y a que dans les têtes des parisiens que les facs de province ne valent rien.

Si on regarde les statistiques d'insertion professionnelle, les universités de province sont très loin d'être larguées, certaines sont même bien devant les grandes universités parisiennes.

Je suis de ceux qui considèrent qu'il vaut mieux un réel suivi de l'étudiant, des cours magistraux auxquels ils peuvent assister (et non récupérer les cours comme ils peuvent ou à distance car il n'y a pas de place dans l'amphi).

Prenons le domaine du droit public en général, il me semble qu'une université comme Aix se trouve loin, très loin devant n'importe quelle université parisienne.

Il faut être capable de se montrer, d'exceller, et alors des brillantes carrières peuvent naître de n'importe quelle université.

[http://www.lemonde.fr/education/article/2013/12/18/l-universite-francaise-un-tremplin-pour-l-entreprise\\_4336109\\_1473685.html](http://www.lemonde.fr/education/article/2013/12/18/l-universite-francaise-un-tremplin-pour-l-entreprise_4336109_1473685.html)

Par **chadere**, le **30/12/2013 à 15:15**

Merci pour vos réponses !! C'est vrai que d'un côté, j'ai peur de l'ambiance un peu "froide" de la Sorbonne.. Et Dan, aurais-tu un classement des masters en droit européen ou des masters de droit privé en général s'il te plait ? A part meilleurs-masters.com je ne trouve pas grand chose..

C'est vrai que si je peux rester en province, cela m'arrangerait fortement ^^ la fac d'Aix m'intéresse beaucoup

Par **marsuup**, le **30/12/2013 à 19:47**

les djce quelquesoit la fac sont très côtés